Section AC n° 1241

Section AC n° 1312

Section AC n° 1243

147 214 213 146 145 144 143 211 212 159 160 161 162 215 216 217

6.61 3.37 0.92 3.90 3.69 22.00 14.85 16.40 7.79 36.17 3.18 1.77 49.55

c:0.88 d:0.99 r:0.59

c:2.32 d:2.42 r:2.47

c:9.27 d:9.31 r:2.95

Terrain A
Extraction de DP
10 a 03 ca

X= 1557800 X= 1557820 X= 1557840 X= 1557860

Y= 9149420 Y= 9149400 Y= 9149380 Y= 9149360

Rue Pierre Brossolette

Nota: La définition des limites n'ayant pas fait l'objet d'une délimitation contradictoire, les cotes et les contenances indiquées sur ce plan, correspondent à l'etat des lieux et à l'application cadastrale. Il appartient au propriétaire ou acquéreur de la/ou des parcelle(s) d'effectuer les démarches, bornage contradictoire en limite de propriété, avant toute édification de construction.
Les contenances et les limites ne sont donc pas juridiquement garanties.

Commune de MALAUNAY

Acte Foncier

Rue Pierre Brossolette

Extraction du Domaine Public

PLAN DE DIVISION PROJET

Dossier : C2024

Echelle : 1/200

Ind.	DATE	OBSERVATIONS	Dessin	Verif.
1	07.07.2025	Plan de division projet	EM	MA

Systeme Planimétrique : RGF 93 - CC50

LOGEOSEINE

Bon pour accord
08/07/2025

("Bon pour accord", date et signature)

Géodis

Société de Géomètres-Experts,bureau secondaire
21 Quai de Paris 76000 ROUEN
Tel:02.35.71.55.22 Courriel:rouen@geodis-ge.com
Internet:www.geodis-ge.com